

Présence à l'école



La loi prescrit que tous les enfants en âge scolaire obligatoire (normalement de 5 à 16 ans) reçoivent une éducation adaptée à plein temps. En tant que parents, c'est votre responsabilité légale de vous assurer que vos enfants reçoivent une éducation adaptée, à plein temps. Lorsque votre enfant est inscrit à l'école, vous êtes légalement responsable de vous assurer qu'il soit régulièrement présent. Cela veut dire que votre enfant ne doit pas avoir d'absences non autorisées. Le cas échéant, vous pourriez recevoir une amende.

Journées pédagogiques



Les écoles ont 5 journées pédagogiques par année académique. Lors des journées pédagogiques, les écoles sont fermées et votre enfant ne doit pas être présent. Les journées pédagogiques sont utilisées pour la formation du personnel. Veuillez vérifier auprès de l'école de votre enfant quand ils ont programmé leurs journées pédagogiques.

Repas gratuits de l'école



Repas gratuits pour tous les enfants. Toutes les écoles financées par le gouvernement offrent des repas scolaires gratuits à tous les élèves à partir de la classe l'Accueil (Année R), pour l'Année 1 et l'Année 2.

Repas gratuits pour les enfants plus âgés. Les enfants de l'Année 3 à l'Année 11 ont droit à des repas scolaires gratuits si vous bénéficiez d'un de ces avantages .

Vous pouvez vérifier votre éligibilité et demander en ligne des repas scolaires gratuits pour vos enfants [ici](#) où vous pouvez également voir les menus dans différentes langues. Vous pouvez demander une option de régime spécial, y compris halal.

Transport scolaire

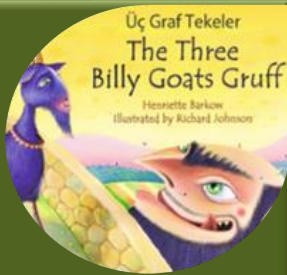


Votre enfant aura droit au transport gratuit de son domicile à son école et à partir de son école **si**

- il fréquente l'école la plus proche ou celle la plus proche de votre domicile **et**
- la distance est de plus de deux miles pour les enfants jusqu'à l'âge de 8 ans OU de plus de trois miles pour les enfants âgés de 8 à 16 ans.

Vous devez faire une demande pour le transport si votre enfant répond à ces critères.

Les devoirs



La plupart des enfants auront des devoirs. Vous pouvez savoir à quoi vous attendre en consultant le site en ligne de l'école ou en demandant à l'enseignant de votre enfant. Vous devriez prendre le temps de lire à la maison avec votre enfant tous les jours, dès le début de l'année de la classe d'Accueil. Votre enfant ramènera à la maison un livre de lecture et un relevé de lecture. Partagez le livre avec votre enfant, parlez des images et aidez votre enfant à lire les mots - s'il y a des mots. Remplissez le relevé de lecture lorsque vous avez lu avec votre enfant afin que l'enseignant sache que cela a été fait à la maison. Il se peut aussi que vous receviez des mots clés à la maison pour que vous aidiez votre enfant à réviser.

Les soirées Parents-Enseignants et bulletins scolaires



Vous serez invités à assister à une soirée parents-enseignants au moins une fois par trimestre et il est important que vous y alliez. La plupart des écoles proposent des créneaux horaires et vous pourrez choisir une heure qui vous convient. Si vous avez des questions sur l'apprentissage de votre enfant, vous pourrez les poser lors du rendez-vous avec l'enseignant. À la fin de l'année scolaire, vous recevrez également un rapport sur les progrès de votre enfant. Votre enfant passera automatiquement à la classe suivante quelque soit ses progrès - au Royaume-Uni, les enfants ne redoublent pas une année scolaire.

Les vacances en période scolaire



Dans la mesure du possible, tous les parents / tuteurs sont censés prendre leurs congés en famille pendant les vacances scolaires afin de ne pas perturber l'éducation de leurs enfants. La loi sur l'éducation stipule que les parents **n'ont pas** le droit de retirer leur enfant de l'école pour des vacances pendant la période scolaire. Ce n'est que dans des circonstances exceptionnelles qu'un chef d'établissement peut accorder une autorisation de congé; Seuls, les directeurs d'établissement décident si l'absence est exceptionnelle et combien de jours peuvent être approuvés.

Liens



- [Stratégies pour gérer les comportements positifs](#) dans différentes langues
- [Elever un enfant bilingue](#) dans différentes langues
- Informations sur [la présence à l'école](#) et les vacances en période scolaire
- Informations sur [le transport scolaire](#)
- [Dates des vacances scolaires](#)
- Informations sur [les repas scolaires gratuits](#)